

Poursuite de la corruption à haut niveau comme crime en vertu du droit international



L'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC) est déterminée à établir la corruption à haut niveau comme un crime en vertu du droit international, de permettre aux institutions et aux alliances internationales d'arrêter, de poursuivre, de juger et de condamner les coupables. C'est ce que les membres ont donné comme mandat à GOPAC lors de la Cinquième Conférence mondiale des parlementaires contre la corruption et du Cinquième Forum des parlementaires.

Le plan d'action suivant sera déployé au cours des deux prochaines années.

Plan d'action

- Mettre sur pied un groupe consultatif, qui sera composé de conseillers juridiques chevronnés, de leaders d'opinion et de représentants qualifiés d'organisations internationales, et qui offrira un leadership et des lignes directrices à ce projet mondial.
- Déterminer les exemples de corruption à haut niveau et créer une alliance internationale d'institutions ayant l'intégrité publique à cœur, afin de poursuivre les contrevenants devant les tribunaux civils.
- Collaborer avec les États partenaires, à travers nos sections nationales, pour que soient mises en œuvre des lois nationales qui font en sorte que les crimes de corruption à haut niveau relèvent de la compétence universelle.
- Collaborer avec les tribunaux régionaux partenaires et leurs États adhérents afin de traduire en justice les auteurs de corruption à haut niveau, devant les tribunaux internationaux et régionaux.
- Lancer une campagne mondiale en préparation de la 16e Conférence internationale contre la corruption, incitant les citoyens, les législateurs et les gouvernements à contraindre l'ONU et les institutions internationales à reconnaître la corruption à haut niveau comme étant un crime contre l'humanité et à militer en faveur de la création d'un mécanisme international permettant de traduire en justice les auteurs de la corruption à haut niveau.
- Présenter à la Sixième Conférence des États parties à la CNUCC, à l'automne 2015, un plan visant la mise en œuvre des éléments de notre Déclaration nécessitant que des mesures soient prises au titre de la CNUCC.

GOPAC bâtit l'avenir. Joignez-vous à nous.

priya.sood@gopacnetwork.org

www.gopacnetwork.org/fr/programmes/corruption_a_haut_niveau/